



Comité Social d'Administration de réseau

14 décembre 2023

Madame la Présidente,

Point 9-1 « L'administration sera vigilante quant à la durée prévisionnelle des réunions en veillant à proposer un ordre du jour maîtrisé ». C'est le premier des engagements de l'administration figurant dans votre note sur les modalités d'application du règlement intérieur relatif au CSA.

Visiblement, au regard de la lourdeur de l'ordre du jour et contrairement aux engagements pris, nous ne sommes pas dans la maîtrise...

Dans le cadre d'un dialogue social de qualité, il aurait été souhaitable d'obtenir de l'administration un allègement de l'ordre du jour et des données les plus complètes possibles, sur les sujets qui vont être abordés dans cette instance. Du quantitatif certes, mais dans le qualitatif !

S'agissant de la création du centre de gestion financière (CGF), des groupes de travail se sont tenus dans les directions concernées, et les agents ont posé de nombreuses questions laissées en suspend et les documents n'apportent toujours pas de réponses. Nous devons d'ailleurs faire un groupe de travail national sur le sujet avant mise au vote, un oubli certainement...il ne faudra donc pas se surprendre du vote.

A la lecture du rapport social unique (RSU) et de l'observatoire interne, le manque d'effectifs est criant, le facile recours aux contractuels et donc la précarisation s'intensifient, le mal-être des agents et leur souffrance sont bien présents avec une recrudescence des arrêts maladies (+ 37260 jours), la perte de sens du travail et des missions est avérée. De même les entraves aux droits syndicaux se multiplient, augurant d'une époque funeste lourde d'enjeux et de perspectives. Comment comptez-vous répondre concrètement à la perte de sens au travail des agents ? Quel est votre plan d'action concret sur tous ces sujets ?

Pour citer un agent interrogé dans le cadre de l'observatoire, la CGT vous pose une question : « Nous constatons que nous n'avons plus les moyens de rendre un service public vraiment efficace, que voulez-vous faire de la DGDDI ? »

« *Prendre le point* » n'est plus recevable pour nous, il nous faut des réponses claires.

Vous l'aurez compris en plus d'une maltraitance de cette instance, vous vous obstinez de réunions en réunions à nous imposer votre feuille de route, sans y déroger, comme en témoigne, en autres, le rendez-vous manqué du chantier de la surveillance pour lequel nous attendons toujours une date de rencontre, « l'oubli » d'une discussion franche autour des missions, de la cartographie, des effectifs et des moyens, notamment au travers des axes dits « stratégiques », l'abandon de la discussion sur les droits syndicaux, l'absence de réponse à nos courriers, etc.

Enfin, pour conclure, puisque nous avons débuté cette déclaration sur le premier engagement de l'administration figurant dans la note 230844 du 06/10/23, nous allons conclure sur le deuxième engagement « Les dates de réunion à l'agenda social seront stabilisées suffisamment en amont de façon à permettre la meilleure anticipation possible des déplacements et réservations »... Vous l'aurez compris, nous sommes dans l'attente de l'agenda social du 1^{er} semestre 2024, car au-delà de cet engagement, les élus et mandatés souffrent aujourd'hui, à cause du manque chronique d'effectifs, de la contrainte des côtes de service.